

# Journal de la Corse

Doyen de la presse européenne  
L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817

POLITIQUE

## LE RETOUR DE LA DROITE

Corse Matin  
entre tourmente  
et espoir

La nouvelle donne  
pour les prisonniers  
nationalistes

Silence radio au  
GFCA

Semaine du 17 au 23 décembre 2021 | [www.journaldelacorse.corsica](http://www.journaldelacorse.corsica)

R 27997 - N° 11294 - F.2.20 €

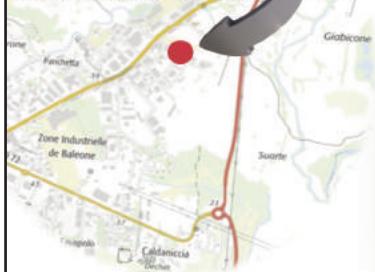


3 782799 702200 2200

# LOCATION DE BUREAUX ET LOCAUX COMMERCIAUX

## ESPACE ELENA

Zone Industrielle Baléone  
Lieu-dit Panchetta  
20 167 SARROLA-CARCOPINO



L'ESPACE ELENA propose à la location des locaux à usage commercial ou activités de services avec la **possibilité de louer le tout ou divisible** par cellules (minimum 74 m<sup>2</sup> au sol).

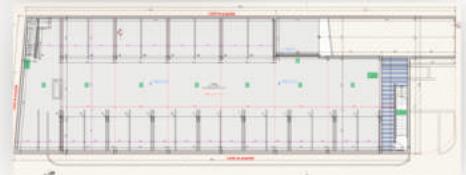
Local BRUT, sol béton lisse en RDC, hors d'eau, hors d'air, fluides en attente et parties communes réalisées avec en **sous-sol un parking sécurisé de 24 places**, ainsi qu'une zone de parking clients en extérieur.



Simple d'accès et au cœur de la Zone d'activités de BALEONE au lieu-dit « Panchetta », ce bâtiment d'une **surface au sol de 441 m<sup>2</sup>** avec une hauteur libre de 6.5 m, laisse également l'opportunité d'aménager un étage.

PLAN Parking Souterrain

PLAN Rez-de-Chaussée, avec possibilité d'aménager un étage supplémentaire.



### L'ESPACE ELENA

au cœur de la Zone d'activités de BALEONE au lieu-dit « Panchetta », sur la commune de SARROLA-CARCOPINO.

Pour toutes informations complémentaires :  
nous contacter au (+33) 495 211 800.

**CENTURY 21 Actif Immobilier**  
28 cours Napoléon - BP 181  
20000 AJACCIO

**AJACCIO**  
28, cours Napoléon  
04 95 21 18 00

**CENTURY 21**  
Actif Immobilier

**PORTICCIO**  
Les Marines II  
04 95 73 21 15

TRANSACTION | LOCATION | GESTION | SYNDIC

## LOCAUX A LOUER

Dépôt  
PARC BERTHAULT  
500 M<sup>2</sup> DIVISIBLE  
3000.00 €

### LOCAL COMMERCIAL SECTEUR BALEONE

1800M2 AMENAGE  
400m2 CHAMBRE FROIDE NEGATIVE / 150m2 CHAMBRE  
FROIDE POSITIVE  
130m2 DE BUREAUX / 1100m2 DE DEPOT  
Sur 8000m2 TERRAIN

LOCAL PROFESSIONNEL  
PARC CUNEO  
70 M<sup>2</sup>  
1200.00 €

Dépôt /Garage  
Centre-ville  
26m2  
280.00 €

### LOCAL COMMERCIAL RUE FESCH / HYPER CENTRE

18m2  
650.00 €  
Droit au bail 20.000€

LOCAL  
10 PARC BELVEDERE  
100 M<sup>2</sup>  
1350.00 €

**Société d'édition :**  
Journal de la Corse  
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio

**Rédaction :**  
[redactionjournaldelacorse@orange.fr](mailto:redactionjournaldelacorse@orange.fr)

**Rédaction Ajaccio :**  
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio  
Tél : 04 95 28 79 41  
Fax : 09 70 10 18 63

**Rédaction Bastia :**  
7, rue César Campinchi  
Tél : 06 75 02 03 34  
Fax : 04 95 31 13 69

**Annonces légales :**  
[journaldelacorse@orange.fr](mailto:journaldelacorse@orange.fr)

**Directrice de la publication  
et rédactrice en chef :**  
Caroline Siciliano

**Directeur Général :**  
Jean Michel Emmanuelli

**Directeur de la rédaction Bastia :**  
Aimé Pietri

**Publicité :**  
Tél : 04 95 28 79 41  
Fax : 09 70 10 18 63

**Impression :**  
Imprimerie Olivesi Ajaccio  
ISSN : 0996-1364  
CPPAP : 0921 C 80690

**Soucieux de la protection  
de l'environnement,  
le Journal de la Corse  
est imprimé sur papier recyclé.**

## L'édito de Pierre-Louis Alberghi

### Politique, Économie, Finances

50 millions d'euros versés par le pouvoir parisien à la Collectivité de Corse en projet d'investissement, fait-elle de cette dernière une assistée, une fois de plus ? Pour sortir de l'impasse financière causée par la dette due à la Corsica Ferries, il fallait à tout le moins provoquer un moment de détente et sortir le chéquier. Et si l'on revient un peu en arrière, on peut observer que politique, économie et finances sont étroitement imbriqués. 1982, statut particulier, première Assemblée de Corse. Au delà des sempiternelles querelles byzantines, d'un clientélisme prégnant, l'Institution souffre d'entrée d'un manque de ressources financières qui l'a conduit à une gestion au jour le jour, sans perspectives réelles. 1992, la seconde réforme de Pierre Joxe tente de recourir à ces handicaps, notamment avec la taxe sur les transports perçue par la nouvelle Collectivité. Encore très insuffisant, malgré la manne européenne. 2002, la donne a changé. Issue des Accords de Matignon, la troisième réforme s'accompagne d'une aide financière et budgétaire, le programme exceptionnel d'investissement (PEI) qui marque le changement plus réfléchi d'une approche et prenant en compte le « *Retard Historique* » de l'île. A l'aune d'une réflexion sur l'autonomie interne, doctrine revendiquée et modèle à mettre en œuvre, ne faut-il pas s'interroger sur ce désir d'émancipation. Beaucoup d'économistes et de sociologues ont montré qu'il existe un « *formidable parallélisme entre les phases de croissance économique et l'essor des idées progressistes* ». Si cette idée n'était pas prise en compte l'autonomie ne serait qu'une illusion.

**Politique** 4  
Le retour de la droite

**Détenus nationalistes** 6  
Le soutien des députés

**Médias** 8  
Où en est Corse-Matin ?

**Chronique** 10  
Une question de méthode

**Humeur** 11  
Le journal du hard

**Société** 14  
Addictions au pluriel

**Culture** 22  
L'hommage à Henri Tomasi

**Sport** 27  
Le GFCA dans l'inconnu

### BULLETIN D'ABONNEMENT

Société : .....

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

- 6 mois au prix de 55€ au lieu de 57,20€
- Abonnement 1 an au prix de 100€ au lieu de 114,40€
- Abonnement 2 ans au prix de 180€ au lieu de 228,80€
- Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre du « Journal de la Corse »
- Règlement par mandat administratif
- Règlement par virement :

CCM AJACCIO 10278 07906 00020738840 65  
IBAN FR76 1027 8079 0600 0207 3884 065  
BIC CMCIFR2A

Je désire une facture

A retourner au : Journal de la Corse / 2, rue Sebastiani / BP 255 - 20180 Ajaccio Cedex 1 / Tél. 04 95 28 79 41 - Fax : 09 70 10 18 63  
Annonces légales : [journaldelacorse@orange.fr](mailto:journaldelacorse@orange.fr)

# A droite : nouvel horizon et peut-être nouvelle étoile

Le parti Les Républicains peut désormais espérer revenir au premier plan. Un horizon autre que celui proposé par Laurent Marcangeli, s'ouvre devant la droite et le centre droit insulaires.



Valérie Pécresse a remporté la candidature face à Eric Ciotti

Le 9 octobre dernier, au Havre, devant un parterre d'élus venus des quatre coins de France, le maire de la ville Édouard Philippe a annoncé la création de son parti : Horizons. Laurent Marcangeli en était. Sa présence n'a surpris personne. Il est bien connu que le maire d'Aiacciu et l'ancien Premier Ministre entretiennent des liens amicaux. En juin dernier, venu à Aiacciu dédicacer son livre « *Impression et lignes claires* », Édouard Philippe a d'ailleurs dit tout le bien qu'il pensait du premier magistrat de la ville : « *Je connais Laurent et je sais ce qu'il vaut. Je sais qu'il a tout ce qu'il faut pour être un excellent président de l'Exécutif.* » De son côté, malgré le contexte électoral, Laurent Marcangeli a

alors assumé son amitié avec une personnalité ayant incarné durant trois ans une politique Macron étant réputée peu populaire en Corse : « *Je reçois un ami et je suis heureux qu'il vienne ici pour dédicacer son livre. Il m'a demandé si le calendrier ne me gênait pas, et je lui ai dit qu'il était le bienvenu.* » Il est bien connu aussi qu'Édouard Philippe et Laurent Marcangeli sont porteurs de convictions communes et ont fait de mêmes choix. Ils s'identifient à une droite libérale et énergique mais soucieuse d'éviter des ruptures sociales et sociétales. Ils s'opposent à une droite clivante dont certaines idées sont proches de celles développées par le Rassemblement National ou Eric Zemmour. Ils ont quitté

Les Républicains. Ils soutiennent l'action d'Emmanuel Macron et seront à ses côtés si ce dernier sollicite un deuxième mandat présidentiel. Au début de l'automne, Emmanuel Macron étant en position de force dans les sondages, aucun(e) candidat(e) ne paraissant en mesure de l'emporter face à ce dernier, Édouard Philippe et son parti Horizons apparaissant incontournables dans une future majorité présidentielle et Les Républicains étant divisés, une évidence semblait se dessiner : Laurent Marcangeli serait, à l'issue des élections présidentielles, renforcé dans sa position d'unique leader de la droite corse. Mais, depuis quelques jours, la situation a évolué. Ayant été snobé par Laurent Marcangeli lors

des dernières élections territoriales, le parti Les Républicains peut espérer revenir au premier plan et à nouveau peser lourd. Cette perspective favorable est une conséquence de la victoire de Valérie Pécresse à l'issue de la primaire Les Républicains. En effet, les concurrents de la présidente de la Région Ile-de-France s'étant tous et immédiatement rangés derrière elle pour la soutenir dans son combat contre Emmanuel Macron et cette dernière ayant, en quelques jours, considérablement progressé dans les sondages, un horizon autre que celui proposé par Laurent Marcangeli, s'ouvre devant la droite corse.

### L'heure de François-Xavier Ceccoli ?

Si le sursaut de Les Républicains est validé par les électeurs en avril prochain et débouche sur la victoire de leur candidate, l'impact sur la vie politique corse sera probablement plus que significatif. Premièrement, cela remettra en question des situations et des équilibres qui avaient été définis et plus ou moins admis à droite. Laurent Marcangeli sera sous la menace de voir remis en question son leadership régional. Jean-Martin Mondoloni qui ne dispose d'aucune assise militante, risque fort de perdre la position de leader nordiste qui lui avait été consentie à l'occasion des élections municipales de Bastia et du scrutin territorial. Deuxièmement, si Valérie Pécresse prend ses quartiers à l'Elysée, il est probable que son gouvernement et Les Républicains seront enclins à rappeler à l'ordre des élus de droite qui du Cap Corse aux Bouches de Bonifaziu, et ce depuis

quelques années, ne défendent plus guère les couleurs de leur camp et se laissent aller à pratiquer le grand écart entre un soutien à la politique d'Emmanuel Macron et des coups de pouce discret mais bien réels aux majorités nationalistes. Troisièmement, il est plus que plausible qu'à l'occasion des élections législatives, si Valérie Pécresse l'emporte, des candidats Les Républicains seront au moins des adversaires très dangereux pour les députés sortants nationalistes, en particulier dans les deuxièmes circonscriptions très marquées à droite de Haute-Corse et de Corse du Sud dont les députés sortants sont Jean-Félix Acquaviva (Femu a Corsica) et Paul-André Colombani (Partitu di a Nazione Corsa). Enfin, quatrièmement, François-Xavier Ceccoli pourrait bien tirer à son profit les plus beaux marrons du feu. Ce dernier apparaît en effet comme étant particulièrement

bien placé pour devenir l'homme le porteur d'un nouvel horizon de la droite. Le maire de San Giulianu et président de la fédération Les Républicains de Haute-Corse a gagné cette situation enviable à l'occasion des dernières élections territoriales. En effet, ayant jugé qu'il n'était proposé qu'une place insuffisante aux candidats et propositions de son parti, et bien qu'étant conseiller de Corse sortant, il a refusé d'être présent sur la liste Laurent Marcangeli-Soffiu Novu. L'esprit militant, la rigueur politique et l'intransigeance dont l'intéressé a su faire preuve, l'autorisent aujourd'hui à parler haut et fort au nom de son parti et à s'afficher comme un soutien majeur de Valérie Pécresse. Nouvel horizon à droite. Et peut-être nouvelle étoile...

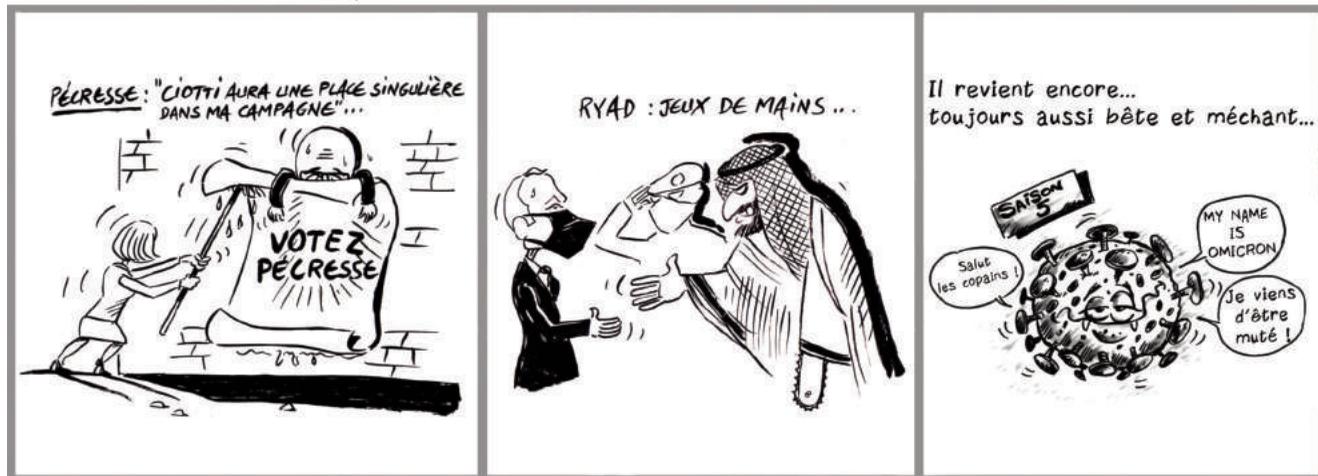
François-Xavier Ceccoli



• Pierre Corsi

### LE REGARD DE Delémère

+



# Prisonniers politiques, respect du Droit et vengeance d'Etat ?

« *Des échanges très positifs* » : voilà ce que l'on peut lire dans les médias locaux depuis le 9 décembre, date des rencontres à Paris entre la délégation corse et les représentants des groupes de l'Assemblée Nationale. Un objectif : la levée du statut de DPS – Détenu particulièrement surveillé – pour Alessandri, Ferrandi et Colonna, afin de permettre leur rapprochement en Corse. Alors que la délégation s'est assurée de la sympathie et du soutien de bon nombre de députés, quelle va être la réponse de l'Etat ? Décryptage.



Rencontre à Paris entre la délégation corse et les représentants des différents groupes de l'Assemblée nationale

## Quelques rappels nécessaires

Après des années de mobilisations, de manifestations, de votes à l'Assemblée de Corse ou dans les communes de l'île, la position de l'Etat n'a jamais réellement bougé d'un iota quant aux derniers détenus de ce que l'on nomme « *le commando Erignac* ». En décembre 2014, répondant à une question orale concernant les prisonniers politiques formulée par Jean-Marie Poli – ancien élu *Corsica Libera* et porte-parole de l'Association *Sulidarità*, décédé en 2017 – Paul Giacobbi, alors Président du Conseil Exécutif de Corse, soulignait « *le blocage permanent du gouvernement à toute avancée significative*

*en la matière, et ce malgré les efforts entrepris par la Garde des Sceaux* » (à l'époque Christiane Taubira, *ndlr*). Depuis la défaite de François Hollande en 2017, si le gouvernement Macron a permis la libération et le rapprochement de nombreux détenus nationalistes, il reste fermé quant à la situation des derniers condamnés de l'affaire Erignac qui sont toujours incarcérés.

## Jean-Charles Orsucci, ancien soutien des détenus politiques

Celui que l'on présentait comme « *le 1er Macronien de l'île* », Jean-Charles Orsucci a pourtant été, il fut un temps, un ardent

défenseur des prisonniers politiques. En 2011, il interpellait l'Assemblée de Corse, par le biais d'une question orale, affirmant que l'Etat ne reconnaissait pas le statut de prisonnier politique. Sans tergiverser, il déclarait à l'époque : « *une discrimination existe dans le traitement des dossiers liés au transfert des détenus sur l'île. Cette disparité est inadmissible, au regard de la législation française et des engagements pris par l'Etat.* » Une position que le maire de Bonifacio a tenu activement jusqu'à sa candidature aux élections territoriales de 2017. Estampillé alors LREM, son engagement avec Macron l'a forcé à faire un rétropédalage en la matière, déclarant lors d'un meeting qu'il n'y aurait « *pas de prisonniers politiques en France* » ... Une situation pas facile à gérer pour Orsucci, qui confiera plus tard, lors des élections territoriales de 2021, avoir préféré refuser l'investiture LREM, tout en acceptant le soutien du gouvernement, afin d'être dorénavant plus libre concernant certains sujets propres à l'île.

## Occupation de la préfecture, éjection à coups de matraques

En février dernier, l'occupation pacifique de la préfecture par une vingtaine de militants « *hors structures* », demandant la levée du DPS, s'était conclue par l'intervention violente des forces de l'ordre. Dénoncée quasi unanimement par la classe politique insulaire, l'Etat avait en réponse annoncé qu'il engagerait des poursuites à l'encontre de ces jeunes Nationalistes, pour « *entrée par effraction dans un bâtiment administratif, violences en*



La délégation corse

*réunion et destruction de matériel* ». Est-ce réellement une coïncidence si ces poursuites, passées sous silence depuis, ressurgissent huit mois plus tard ? Elles interviennent après une session extraordinaire de l'Assemblée de Corse se prononçant en faveur de la levée du statut de DPS, et juste avant qu'une délégation ne se rende à Paris pour faire du lobbying auprès des députés quant à cette question. Un timing d'autant plus étonnant, qu'il coïncide avec le bras de fer que se livrent Etat et Région, quant à l'amende de 94 millions dus à la Corsica Ferries.

Ces faits témoignent à eux-seuls, des années après l'abandon de la lutte armée, de toute la complexité du positionnement de l'Etat, soufflant successivement le chaud et le froid quant aux prisonniers politiques, et allant souvent jusqu'à nier leur existence.

### « Une avancée considérable » ?

Ce sont en tout cas ces mots que Gilles Simeoni a choisis dans une interview donnée à Corsenetinfos, pour décrire cette journée de lobbying. La délégation, composée d'élus et de membres d'*Unità Strategica*, coordination des quatre associations de défense des prisonniers, a rencontré des représentants de tous les groupes siégeant à l'Assemblée nationale. Tous se sont prononcés – à titre personnel – en faveur de la levée du DPS avant 2022. Ils ont aussi assuré que leurs groupes respectifs se positionneraient très vite sur cette question.

### L'Absence de Castaner

Christophe Castaner, président du groupe LREM, était l'un des grands absents de cette rencontre. Il était remplacé par Bruno Questel, député de l'Eure d'origine Corse, certainement bien plus enclin à débattre de ce sujet. La Commission statuant sur la levée du DPS devrait se réunir dans quelques jours. La décision reviendra au Premier ministre, Jean Castex.

### Vous avez dit vengeance d'Etat ?

Alessandri et Ferrandi ont juridiquement droit à une libération conditionnelle depuis 2017. Les avis favorables et répétés à la levée du statut de DPS par différentes Commissions, toujours suivis par la Chancellerie, n'ont jamais été pris en compte. Le Garde-des-sceaux, Éric Dupont-Moretti, ancien avocat d'Yvan Colonna, s'est vu retirer le droit de statuer sur ce dossier le 18 décembre 2020. Fait inédit dans la 5ème République, un décret gouvernemental avait à l'époque transféré le pouvoir de décision à Jean Castex. Le Premier ministre avait quelques jours plus tard rejeté la demande de levée du statut de DPS pour Alessandri et Ferrandi.

### Une lecture politique plus géo-centrée

Aujourd'hui, alors que certains groupes issus du FLNC menacent de reprendre les armes, le manque d'avancées significatives force la majorité territoriale à replacer la question des prisonniers au centre de ses échanges

avec le gouvernement. Cette question n'en demeure pas moins une épine dans le pied de Simeoni, qui se heurte régulièrement à un blocage catégorique de l'Etat. Le lobbying à l'Assemblée Nationale pourrait néanmoins faire bouger les lignes. Si Gilles Simeoni en semble convaincu, il faut espérer qu'il ne s'agisse pas là encore d'un énième effet d'annonce, et que cette journée d'échanges sera suivie de réelles avancées en faveur des prisonniers.

Par ailleurs, cette situation témoigne aussi, indirectement, de l'éloignement grandissant entre l'édile et la base militante nationaliste. Sinon, comment expliquer ce communiqué de *Femu a Corsica*, s'indignant du passage devant les tribunaux de ces jeunes militants ayant occupé la préfecture de région, quand il ne s'agissait alors que de convocations au commissariat ? Comment concevoir sinon que, dans la société corse, une telle information, touchant directement une dizaine de familles nationalistes, n'ait pu faire son chemin jusqu'aux oreilles des responsables politiques du parti majoritaire ? C'est en tout cas l'opinion de plusieurs observateurs. La faible mobilisation pour le premier congrès national de Femu a Corsica – 300 personnes – qui s'est tenu le 12 décembre, après cette dite « victoire pour les prisonniers », telle qu'elle a été annoncée dans la presse, ne peut qu'interroger.

• Ghjaseppu Poggioli

# Jean-Philippe Antolini, ancien détenu nationaliste (1998-2004)

Il était présent à Paris en tant que représentant du collectif *Unità strategica*, coalition des quatre associations de défense des prisonniers politiques. Interview.



## On parle dans la presse d'échanges très positifs, êtes-vous du même avis ?

Effectivement, Gilles Simeoni a réalisé quelque chose d'extraordinaire, puisqu'il a réussi l'exploit de réunir toute la classe politique derrière lui. Notre délégation est montée à Paris forte du soutien de pratiquement tous les maires de l'île, de toutes les intercommunalités, des parlementaires, de tous les chefs de groupe élus à l'Assemblée de Corse et même ceux qui ne le sont pas, comme le courant macroniste qui soutient également la démarche. Je crois qu'il ne manque pas une seule voix, et c'est fort de cette union historique que nous nous sommes rendus au cœur de l'Assemblée nationale pour porter notre revendication. Nous avons été très agréablement surpris de l'accueil que nous avons reçu. Nous avons pu échanger avec les représentants des neuf groupes siégeant au Palais Bourbon, et tous les députés rencontrés se sont dit favorables à notre demande de rapprochement, certains engageant même leur groupe dans l'adhésion à cette revendication.

## De quels groupes s'agit-il exactement ?

Le groupe communiste, le groupe *Modem*, faisant partie de la majorité présidentielle, et le groupe *La France Insoumise*. Les députés LFI sont d'ailleurs allés bien plus loin, en disant que notre motion ne leur plaisait pas parce que c'est une motion à minima, et qu'ils étaient favorables à la libération des prisonniers ! Nous avons bien évidemment acquiescé. Si nous avons pu porter cette revendication devant le législateur français, c'est parce que l'on demandait simplement l'application à minima des lois, et ce n'est pas une décision judiciaire qui empêche leur rapprochement, mais une décision administrative.

## Quelle différence au final ?

Le centre de détention de Borgo n'est pas une maison centrale donc les DPS n'ont pas le droit d'y aller. Aujourd'hui le gouvernement utilise ce statut de DPS qui a été donné à Pierre Alessandri, Alain Ferrandi

et Yvan Colonna pour les empêcher de rentrer. Or, c'est un statut qui se renouvelle tous les ans avant le 31 décembre, et s'il n'est pas renouvelé, il tombe. Aujourd'hui rien ne justifie que ces prisonniers ne soient pas rapprochés en Corse après 22 et 18 ans d'exil carcéral. Je vais même plus loin : ils devraient être remis en liberté. Tous les trois ont fini leur période de sûreté, qui empêche tout rapprochement et tout aménagement de peine. Nous sommes donc aujourd'hui dans une situation où l'État ne respecte pas ses propres lois. Nous espérons maintenant que la pression sur le gouvernement sera suffisante pour que le Premier ministre prenne la bonne décision, sachant qu'en ce qui concerne Pierre Alessandri, il y a même un juge d'application des peines qui a ordonné sa libération. Le Parquet a fait appel, et la Cour d'appel est, comme par hasard, allée contre le juge d'application des peines, ce que l'on ne voit jamais. On a bien compris que l'indépendance de la justice est un leurre. Là, nous sommes dans l'application d'une vengeance d'état, ce qui est inacceptable.

## Au vu de toutes ces informations, pensez-vous réellement qu'un rapprochement avant 2022 est envisageable ?

Ce qu'il faut savoir également c'est qu'une commission dite locale se réunit tous les ans et émet un avis quant à la levée ou non du statut de DPS. En ce qui concerne Alessandri et Ferrandi, cette commission émet depuis trois ans des avis favorables pour la levée du statut. Le Premier ministre et le Ministre de la justice, avant la nomination de Éric Dupond-Moretti, sont systématiquement allés à l'encontre de la décision de cette commission. Cela n'arrive jamais. Les avis de cette commission locale, même s'ils ne sont que consultatifs, sont en général suivis à 100%. Nous n'avons pas réussi à trouver un seul exemple du Garde des sceaux allant contre cette commission locale. On voit bien toute l'exception de la non-application de la loi pour les prisonniers politiques corses. La mobilisation continuera à grandir et nous serons à leurs côtés pour, dans un premier temps, les rapprocher – mais là c'est une démarche transitoire et immédiate que nous exigeons – et ensuite obtenir dans de brefs délais leur libération.

## Quelle va être la réponse de l'Etat selon vous ?

De toutes les manières, si ce rapprochement n'est pas mis en pratique dans les 15 jours qui viennent, nous nous donnerons les moyens de continuer notre mobilisation, forts de l'unanimité qu'il y a derrière cette revendication. Je crois qu'à un moment donné, il va falloir que les représentants de l'État cèdent. Nous nous battons pour cela, et tant qu'il restera un prisonnier politique dans les prisons françaises, nous serons à ses côtés pour demander et obtenir sa libération.

• Propos recueillis par Ghjaseppu Poggioli

# Les nationalistes ? Combien de divisions ?

Il n'est de pire situation que celle qui place face à face deux faiblesses. Or l'état français n'a jamais été aussi faible en témoigne les différentes explosions antiautoritaires qui vont des Gilets jaunes jusqu'aux rassemblements anti-passe sanitaire en passant par le jaillissement du phénomène empoisonné de Zemmour. Mais l'exécutif corse est en plus mauvaise situation. Famélique en termes de résultats, gonflé de suffisance électorale, il se heurte au pouvoir central (incarné sur place par un préfet qui ne sait pas non plus y mettre les formes), il va tout droit à la catastrophe s'il ne parvient pas à faire en sorte que l'adversaire étatique puisse sauver la face. Or l'état vient de proposer une solution que l'exécutif serait fou de refuser : 50 millions supplémentaires au titre du PTIC qui allégeront la dépense budgétaire de la Corse et un étalement du paiement de la somme due à la Corsica ferries.

## Trois sujets sur la table

Les propos les plus intelligents formulés sur le conflit entre la Corse et l'État l'ont été par Laurent Marcangeli et Pierre Félix Benedetti, vraisemblablement stimulés par leur situation minoritaire à l'assemblée. Rappelant que nous entrons dans la période électorale, le maire d'Ajaccio a indiqué : « *Est-ce servir la Corse que de la mettre (la négociation) dans la campagne électorale, j'en doute dès lors que je ne sais pas si les éléments de discussion seront rationnels.* » Il avait le 22 octobre dernier fait valoir que la question des prisonniers par exemple n'avait pas « *la même dimension à Ajaccio qu'à Paris.* ». Et c'est un euphémisme. Pour Paul Félix Benedetti, « *il s'agit d'expliquer le sens du texte que nous avons voté ensemble, de sorte qu'il n'y ait pas de crispation et qu'en période électorale, on n'en fasse pas un enjeu pseudo-sécuritaire avec des surenchères malvenues.* » C'était parler d'or. Jean-Christophe Angelini, vraisemblablement pressé de faire jeu égal avec Gilles Simeoni, a malheureusement admonesté le gouvernement sans en posséder les moyens : « *Le point d'entrée pour toute négociation et évolution, celui des trois prisonniers dont on attend le rapprochement sans condition et sans délai, on nous donne et des conditions et des délais.* » Or, pour l'instant, le gouvernement par la voix du Premier ministre n'a posé aucune condition et n'a énoncé aucun délai. Il a tout simplement dit non au rapprochement de Ferrandi et d'Alessandri. Puis, Angelini parle d'une proposition de l'État, dont personne n'a entendu parler, qui consisterait « *à récupérer de la somme environ selon les modalités qui*

*sont encore en pourparlers. Tout le monde l'a dit, nous considérons que globalement le compte n'y est pas et qu'il y a lieu de continuer à débattre.* » Le joueur de cymbales se prend pour le chef d'orchestre. Et, cerise sur le gâteau, il demande, que dis-je il exige l'autonomie tout de suite. Comme ça, on est certain que la réponse sera non à tout.

## La question de la méthode

En 1935, Staline répliquait à Pierre Laval qui lui parlait des libertés religieuses en URSS : « *Le pape ? Combien de divisions ?* ». Quel est le bilan actuel du rapport de forces état/nationalistes ? 200 personnes faisant le pied de grue devant la préfecture ? Les échecs incessants de la gestion majoritaire ? Qu'est-ce qui permet à ces élus nationalistes d'exiger. Le droit ? Depuis quand est le droit est l'étalon de la politique des états ? Certes, pour ce qui concerne les prisonniers ils ne demandent que l'application du droit. Certes l'état est grandement fautif dans l'affaire de la Corsica ferries. Certes la Corse pourrait être dotée d'un statut d'autonomie. Mais jeter est-il vraiment habile de jeter tout cela en vrac sur la table de négociations ? C'est tout simplement inaudible pour un pouvoir qui aborde les élections présidentielles. Pourtant, le rapprochement de deux des prisonniers est toujours possible. Comment croire, en effet que le président Macron pourrait accepter de transférer aujourd'hui Yvan Colonna au risque d'être écharpé par ses concurrents ? Alors oui il est humiliant d'être petit devant une puissance tutélaire qui ne démontre pas son esprit de justice. C'est d'ailleurs à peu près



ce qu'ont ressenti à leur niveau les adversaires de Gilles Simeoni quand ils ont été exclus de tout centre de décision. Il reste toutefois essentiel pour l'exécutif corse d'obtenir une victoire même partielle. Les nationalistes peinent à tirer les leçons de leurs échecs et, phénomène paradoxal, excellent à transformer leur victoire électorale en une promesse de défaite future. Quant à nouveau Matignon proposé par Jean-Charles Orsucci, cela relève aujourd'hui du rêve. Après une éventuelle victoire de Macron peut-être ? Chaque petit paon insulaire regarde la queue de son adversaire et tente de mieux faire la roue que lui au lieu de peaufiner sa tactique au regard d'une stratégie. Dans de telles conditions, c'est Paris qui sera gagnant, car il est le maître des horloges et le grand argentier. De la finesse, de l'intelligence et de l'humilité, voilà les ingrédients d'une bonne négociation faute desquels on court à l'échec.

• GXC

# Corse-Matin, entre tourmente et espoir

Avec la mort de Bernard Tapie et le départ du consortium CM Holding, le journal est devenu propriété exclusive du groupe *La Provence*. C'est pour ce même groupe que se livrent actuellement une guerre sans merci deux géants de l'Industrie. D'un côté Xavier Niel, fondateur de Free et multipropriétaire de médias, et de l'autre Rodolphe Saadé, boss de CMA-CGM, l'un des plus grands transporteurs maritimes au monde. En toile de fond pour les salariés, la peur d'une restructuration générale et l'espoir de conserver leurs emplois...



Publicité de la CMA-CGM diffusée à Marseille

## Bref historique

Pour comprendre toutes les conséquences du décès de l'ancien patron de l'OM sur le devenir du journal corse, il convient tout d'abord de s'intéresser au groupe *la Provence*. Bernard Tapie en possédait 89 % jusqu'au 30 avril 2020, date à laquelle le tribunal de Bobigny a placé en liquidation judiciaire ses sociétés. Les 11 % restants appartiennent à Xavier Niel, qui a aussi un droit de préemption sur les autres parts et la capacité de refuser un nouvel entrant. Dans un article du *Monde* daté du 4 octobre, on apprenait que ce dernier aurait garanti qu'il rachèterait toutes les parts le jour où Bernard Tapie disparaîtrait. Des

procédures sont toujours en cours, mais les liens entre les deux hommes, tout comme l'intérêt de Xavier Niel laissent supposer à bon nombre d'observateurs que l'affaire était entendue bien en amont.

Seul problème : la possibilité pour Niel de s'opposer à un candidat au rachat du journal est contestée par le liquidateur judiciaire du groupe Bernard Tapie (GBT). L'audience en référé devant le Tribunal de commerce de Marseille aura lieu le 21 décembre. D'ici là, les cartes sont rebattues et, après plusieurs désistements, un nouveau compétiteur sérieux est entré dans l'arène : Rodolphe Saadé, PDG de CMA-CGM. Ce géant du fret, qui

compte aujourd'hui plus de 110 000 employés de par le monde, est très ancré dans la cité phocéenne. Son siège social – La Tour CMA-CGM, la plus haute de Marseille – est situé boulevard Jacques Saadé, nommé en l'honneur du père de l'actuel PDG.

## Corse-Presse propriété exclusive du groupe la Provence

Le quotidien marseillais possédait initialement 51 % de *Corse-Matin*, qui n'est depuis le 1er décembre 2014 plus rattaché à *Nice-Matin* que par le nom. Les 49 % restants appartenaient au consortium CM Holding, qui avait annoncé vouloir s'en défaire depuis l'été. Ce rachat a finalement été confirmé par Jean-Christophe Serfati, PDG de *Corse-presse*, le 30 novembre.

## L'offre de CMA-CGM

Le 26 novembre dernier, Rodolphe Saadé a rencontré les salariés de *La Provence* dans leurs locaux marseillais. Après ces échanges, dans une lettre aux employés datée du 30 novembre, l'homme d'affaires a réaffirmé son « *attachement envers La Provence et Corse-Matin* », promettant un investissement conséquent et le retour à l'équilibre des deux titres d'ici 2026. En cas de rachat, Le PDG a aussi assuré qu'il n'y aura pas de plan de licenciement économique, et qu'il maintiendrait à Marseille l'imprimerie de *La Provence*, ainsi que les activités de *Corse-Matin* sur l'île. Il souhaiterait également accroître les recettes de diffusion en « *exploitant pleinement les opportunités du numérique* ». Enfin, si son offre était retenue, Rodolphe Saadé s'engagerait à mettre

en place des « règles strictes » pour garantir l'indépendance de la rédaction. À noter que CMA-CGM, principal employeur du secteur privé à Marseille, a très largement profité de la reprise mondiale des échanges avec un bénéfice net s'envolant à 5,6 milliards de dollars au troisième trimestre de cette année.

## La stratégie de Xavier Niel

En 2019, lorsque Niel rachète 11 % de la Provence, tout le monde s'interroge : quel intérêt peut bien avoir le milliardaire, co-actionnaire du Monde, dans la cité phocéenne ? Ce n'est que plus tard que sa stratégie se dévoile peu à peu. En quelques mois, il rachète successivement *Nice-Matin*, *France-Antilles* et *Paris Turf*. Son intérêt se porte dans le même temps sur la Marseillaise, journal communiste en liquidation, pour lequel il fait une offre conjointe avec La Provence, avant de finalement jeter l'éponge. Il investit aussi depuis des années dans des médias web de différents horizons politiques, comme Mediapart, mais aussi ElectronLibre ou Causeur.

L'homme d'affaire tisse clairement sa toile dans le paysage médiatique où son influence grandit. Parallèlement, son objectif est aussi de redresser les finances de titres de presse à l'agonie, et durement impactés par la crise sanitaire. Pour cela, de nombreuses transformations devraient s'opérer, avec une réorientation franche vers le numérique. À la suite du rachat de *Nice-Matin* l'an dernier, un plan de départs « volontaires » a été proposé, et devrait concerner plus de 110 salariés, dont une trentaine de journalistes, sur les 850 emplois que compte le groupe. La crise sanitaire aurait par ailleurs laissé un trou de plusieurs millions d'euros dans le budget prévisionnel de l'entreprise de presse. Pour faire des économies, la création d'une nouvelle imprimerie dans le Var, commune avec La Provence, est envisagée. Ce centre, qui ouvrirait d'ici 2024, pourrait réaliser des éditions pour d'autres médias. Cette information a été confirmée depuis par la direction de *Nice-Matin* dans les colonnes de l'*Express*.

## Corse-Matin dans le rouge

Le groupe *Corse-Presse* qui édite *Corse-Matin* compte actuellement près de 200 employés. Dans une lettre interne aux salariés datée de juin 2021, l'Intersyndicale du journal pointait un déficit de 4 millions d'euros net en 2020. En juillet, elle publiait dans ses colonnes un communiqué titrant « 200 emplois menacés ». On y apparaissait que, malgré deux



Rodolphe Saadé, PDG de CMA-CGM

plans de départs « volontaires » réalisés en trois ans et ayant pour but de réduire la masse salariale, la situation financière du titre n'aurait cessé de se dégrader.

En termes de diffusion, selon l'ACPM (Alliance pour les chiffres de la presse et des médias), le titre est passé de plus de 45 000 exemplaires payés en 2005, à 25 000 en 2020, dont 20 % en numérique, avec une perte sèche de 11% sur l'année en cours.

## L'ombre de France-Antilles

L'arrivée de Xavier Niel aux manettes laisserait indéniablement pressentir de grandes transformations. À *France-Antilles*, le rachat du groupe, après liquidation, avait permis de sauver 126 emplois sur 235. La publication en avait été durement impactée. Stoppée nette en février 2020, elle avait pu reprendre en numérique au mois d'avril, avant que le quotidien soit de nouveau imprimé durant l'été. Le titre, qui comptait initialement trois versions papier (Martinique, Guadeloupe et Guyane), n'en compte désormais plus que deux. L'édition France-Guyane n'est plus disponible qu'en numérique.

## L'avenir des emplois en Corse

Nul doute que si des moyens colossaux semblent être mis en place pour créer une « super imprimerie » dans le Var, celle de Lucciana, qui produit notre PQR (presse quotidienne régionale), sera passée au crible. Plus d'une vingtaine d'emplois y sont directement liés. Une situation que semble suivre de très près Gilles Simeoni. D'après nos sources, le Président du Conseil exécutif se serait entretenu, durant l'été, avec Jean-Christophe Serfati, PDG de *Corse-Presse* et homme de confiance de Bernard Tapie. Leur échange, très discret, aurait porté sur l'avenir du titre, mais surtout sur une « restructuration nécessaire ».



Xavier Niel, PDG de FREE

Lors de ce rendez-vous aurait été aussi évoqué le devenir de certains dirigeants de *Corse-Matin* dont celui de Roger Antech, Directeur de la rédaction du journal. Contacté par notre rédaction, Gilles Simeoni a confirmé avoir rencontré Serfati, dans le cadre d'un échange concernant le devenir des emplois de *Corse-Presse*, mais a assuré que la discussion n'avait en aucun cas porté sur les dirigeants du journal. Roger Antech pourrait quant à lui, selon nos dernières informations, être nommé très prochainement à Marseille.

Dans la bataille entre Niel et Saadé, l'offre de ce dernier semble clairement plus attrayante, mais encore faut-il attendre la décision du Tribunal de commerce de Marseille. Si ce dernier se prononçait en faveur de Xavier Niel, le liquidateur judiciaire n'aurait d'autre choix que de lui céder les rênes de la société, sans que la famille Saadé, aussi puissante soit-elle, ne puisse rien n'y faire. L'audience en référé aura lieu le 21 décembre.

• Ghjaseppu Poggioli

# Le journal du hard

**Cette fois c'est parti. Et le moins que l'on puisse écrire c'est que ce départ promet une campagne passionnante, dense, bien charpentée, avec un débat sur les sujets de fond que nécessite l'urgence de la situation.**

La primaire dans le sac à mains, Valérie Pécresse s'est empressée de nous faire une révélation. Elle est une femme. En cela relayée par tout ce que les chaînes info compte d'éditorialistes, journalistes et chroniqueurs politiques, tous transformés en obstétriciens qui reprennent en cœur, devant l'écho : « *c'est une femme* ». Dans la foulée elle a apporté d'autres précisions de la plus haute importance. Son programme sera celui d'une femme. Sa présidence sera celle de la première f... Vous avez compris, ils n'ont pas fini de palabrer sur le sexe des anges. Pécresse a dû aller beaucoup plus loin pour nous éclairer sur son identité sexuelle : « *Je suis 1/3 Margareth Thatcher et 2/3 Angela Merkel !* » Putain les phéromones, on se calme ! Heureusement qu'elle n'a que 3/3, avec un 4/4 elle nous sortait qui ? Irina Ceausescu ? Un qui est illico tombé sous le charme, c'est Méluche. Lui aussi détenait des informations capitales : « *Pécresse c'est Ma Dalton ! Elle a battu Averell Barnier et Joe Ciotti !* » Et la madame de dégainer un : « *Pas du tout je suis Calamity Jane !* ». Dans ce règlement de compte à OK Corral, Mélenchon aura la dernière flèche en citant Geronimo ! Sur les plateaux, les Rantanplan de l'info se bousculaient pour commenter cet échange de haute volée. Un autre qui a compris que cette présidentielle serait sexy, ou ne serait pas, c'est Zaza. Il a fait savoir que pour son premier meeting il avait, avec son chalut, ramené deux belles pièces dans ses filets. Comme chauffeur de salle Jean-Frédéric Poisson ! Et pour faire monter la température Christine Boutin ! Normalement, avec une affiche de ce niveau, on finit avec les plumes et le goudron. C'est là que ce nouveau monde est insaisissable. Pour voir Zaza, un Poisson pas frais, et une Boutin enturbannée comme un moudjahidine, ils étaient 15000 à se presser à Villepinte ! Il n'y avait que des jeunes. Bon la production avait mis le paquet. Dès que Zaza a entamé sa traversée de la foule, un sarrazin lui a sauté sur le râble. Un Zaza, talqué de frais, a esquivé l'assaut et a

poursuivi sa route vers la scène. Dans l'axe de la caméra, derrière Zaza, des filles, partout, et un noir. Le message qui devait passer était limpide. Non Zaza n'est pas misogyne. Non Zaza n'est pas raciste. On ne voit que le noir. Normal c'est le seul. Un noir à une réunion du Klan ! Pas un noir de la « *colline du crack* », une montagne. Avec des mains comme des palettes, il tenait entre deux doigts un drapeau. Là où le commun des mortels aurait fatigué avec une pointe Bic, lui, il a agité son drapeau à la con pendant tout le discours. Comment a-t-il été parachuté parmi ces dingos. Il y a près de 50000 blacks, qui ont déjà fini en pâté pour les crustacés de Méditerranée, et lui, tranquille, en potiche, sert la soupe. Comment les équipes du jobard ont convaincu cet homme. L'ont-ils-trouvé sur un listing de surendettés, pris à la gorge ? L'ont-ils chopé au lasso, tout en séquestrant sa famille jusqu'à la fin du meeting ? Mystère... Bon, les jeunes. C'est la jeunesse du cluster de Mulhouse, celle des Duquesnoy, qui chante, « *Jésus revient* », à un petit Satan en Monsieur de Fursac. Quant au prêcheur, il était gavé de gonzesses. Avec la sienne au premier rang. Entre eux, le langage des signes. On aurait dit un joueur de Roland Garros qui correspond avec sa femme dans les tribunes. Bien joué, ne lâche rien, prend ton temps, respire. La question du jour c'est : « *Si Zaza baise, pourquoi est-t-il si méchant ?* » Tous les pys de comptoir qui le prenaient pour un frustré se sont plantés. Et ce con qui nous gonfle avec son règlement vertueux et ses principes vieille France catho, il est marié et sa maîtresse est enceinte ! Il est polygame le Zizou ! Il aime les filles de Laval, il aime les filles de Vichy... Bon revenons un peu à la « *madame* ». La Pécresse. De Versailles. Depuis toujours elle incame la droite versaillaise. La droite Dupont. La droite qui va de Dupont-Aignan à Dupont la Joie. En passant par Dupont de Ligennes. Celle où l'on fait fondre l'hostie sous la langue. Celle de « *Sens Commun* », qui veut envoyer les pédés à

Guantanamo. D'ailleurs Valérie Pécresse votait et défilait contre le mariage pour tous, à cote des bigotes contre les fiottes. Là où Marine Le Pen n'avait pas osé se montrer. Mais pour la « *dame* » c'était un fond de commerce, et donc la caisse qui devait rester dans la famille, traditionnelle. Et puis il fallait garder le label versaillais, mis à mal par un de ses rejetons. Le gosse s'était fait choper avec un joint. Et avec un joint à Versailles, tu es Pablo Escobar. Bon maintenant elle va devoir faire un choix. Être à droite ou être adroite. Récupérer la droite Sens Commun, qui s'est cassée chez Zaza, empêcher celle de Ciotti de les rejoindre, ou se déplacer vers le centre, où se gagne une présidentielle. Jean Cocteau disait que « *l'on ne chante bien que dans son arbre* ». Alors, va-t-elle se poser sur le chêne pédonculé, enraciné à la droite de la droite du Grand Trianon à Versailles, ou faire « *piu piu* » depuis la branche du pavia rouge, un marronnier du Jardin du Luxembourg, situé au centre du centre, face au Sénat. Le plus probable dans l'histoire c'est que la droite explose en plein vol pendant la campagne. Que Ciotti, en sous-marin de Zemmour, avec Wauquiez en sniper du haut de son volcan d'Auvergne, récupèrent les billes après le crash. Zemmour + Le Pen + Ciotti ça fait du monde. La France de l'Occupation est reconstruite. Et, si elle perd la présidentielle, elle peut gagner les législatives. Ciotti ministre de l'Intérieur qui s'installe au Lutetia faudra pas s'endormir sous le piano (du bar). La période qui s'ouvre, après l'in vraisemblable refus du gouvernement de reporter, en plein Covid, le référendum en Calédonie, afin de s'assurer la victoire du Non, est plus que sombre. L'embrasement couve dans les DOM-TOM. Pour l'Exécutif de Corse, les perspectives de la recomposition politique qui pourrait s'opérer, n'incitent en rien à l'optimisme. Il va devoir se montrer imaginatif. Aller prêcher ses revendications, plaider son bon droit en dehors des ministères et du Parlement. Un peu à la manière des dirigeants catalans en exil, dénoncer la surdité de Paris depuis Barcelone, Bilbao, Bruxelles. La parole pourrait être une arme redoutable, si, de l'étranger, elle dénonçait le vice d'un état, qui prêche dans le monde entier la vertu. Bref il va falloir être pénible pour se faire comprendre. Parce que cette droite-là, qui n'a jamais rien apporté de bon à la Corse, ne va pas inciter Macron à être plus souple des lombaires.

Sgaiuffu

# Nouvelle-Calédonie : l'absurdité gouvernementale

Pour la troisième fois, dimanche 12 décembre, les citoyens calédoniens inscrits sur la liste électorale spéciale pour la consultation ont été appelés à répondre à la question : « *Voulez-vous que la Nouvelle-Calédonie accède à la pleine souveraineté et devienne indépendante ?* » Par deux fois déjà, ils avaient répondu majoritairement non, mais l'écart s'est resserré d'un scrutin à l'autre : 56,7 % contre 43,3 % le 4 novembre 2018, 53,3 % contre 46,7 % le 4 octobre 2020. Mais par dessus-tout, les deux scrutins ont montré à quel point la société calédonienne était clivée en deux camps mettant en évidence la fracture ethnique, géographique et sociale de l'archipel. À l'heure où cet article est écrit, le résultat du référendum n'est pas connu et pourtant si : le non va l'emporter à une écrasante majorité ne faisant que repousser le problème qu'il était censé régler.

## Une région à haut risque

L'affaire des sous-marins nucléaires, passés sous le nez de la France au dernier moment, a montré combien les enjeux planétaires se concentraient désormais dans deux régions : l'Europe orientale et plus particulièrement l'Ukraine et la région australe où la Chine et les États-Unis et leurs satellites anglo-saxons se disputent d'immenses territoires stratégiques. Or la Nouvelle-Calédonie est au centre de ceux. La conséquence directe est qu'on voit mal comment une Kanaky indépendante parviendrait à tirer son épingle du jeu sans demander la protection de l'une ou l'autre des grandes puissances sacrifiant ainsi par avance ses libertés fondamentales. De surcroît, la Kanaky est formée par le rassemblement de populations mélanésiennes parlant vingt-huit langues différentes peu ou non-communicantes entre elles. Quatre de ses langues bénéficient d'un apprentissage optionnel au lycée, mais le français reste le seul lien linguistique entre la plupart des habitants premiers de l'archipel. En d'autres termes, le français risque d'être remplacé par l'anglais, langue déjà utilisée par les élites locales caldoches comme kanak. Les couches sociales les plus favorisées - quasiment toutes issues de la société blanche - seront en pointe au détriment des Kanaks. Le deuxième problème que pose l'indépendance est celui de l'infrastructure qu'offre la France : santé, éducation, sécurité, etc. Qu'en sera-t-il dans

deux ans si l'indépendance devenait devenir effective ? Mais pour l'heure, la question essentielle est inverse : à quoi va servir un référendum boycotté par ceux à qui il devait offrir un destin choisi : les Kanaks ?

## Pourquoi ne pas attendre un an ?

La position du gouvernement français est difficile à comprendre. Les accords de Nouméa ont été engagés en 1988. Ils ont été façonnés de façon à donner toutes ses chances à l'indépendance. Or voilà qu'avant le troisième référendum, relativement mal parti pour les indépendantistes, le gouvernement français a bloqué sur une question stupide de date. Les conséquences de cette transformation ratée risquent d'être catastrophiques. Au niveau international d'abord, la Nouvelle-Calédonie est inscrite dans le calendrier des décolonisations prévues par l'ONU. D'ailleurs même en cas de victoire du « non », la Nouvelle-Calédonie restera sur la liste des Nations Unies. On finit d'ailleurs par se demander à quoi sert cette panoplie institutionnelle si complexe qui aboutira inévitablement à l'indépendance. Plus absurde encore, le ministère de l'outremer a indiqué que la position de la France resterait de « *construire et de poursuivre le chemin avec les 45 % qui souhaitent l'indépendance de Kanaky-Nouvelle-Calédonie* ». Tout ça pour ça. Le deuxième danger qui

guette un scrutin légal mais moralement illégitime va être la situation au sein même du territoire calédonien. L'archipel est désormais géographiquement coupé en deux : il y a Nouméa la blanche au sud. La province sud, la plus peuplée regroupe 73 % de la population totale et est composée pour un gros tiers de Caldoches et de Métros pour un quart de mélanésien. Les descendants des colons les Caldoches sont au nombre de 42 000 soit un chiffre deux fois inférieur à celui des Kanaks. Les métros, les Français arrivés de métropole forment un groupe de 25 000 personnes. Enfin les Polynésien(ne)s représentent 22 700 personnes. Un nombre similaire se réclame de la communauté métisse. Or ce patchwork humain a créé une situation relativement instable. Et le fait que la population kanake, légitime sur le sol de ses ancêtres, puisse être dépossédée en partie de son droit à l'autodétermination, risque de peser lourd dans la balance internationale. Sans une attitude intelligente et juste de la France, l'archipel pourrait une fois encore verser dans la violence qui apparaîtrait alors comme le seul levier utile pour obliger un état sourd et aveugle à accompagner le destin d'un peuple dans son droit historique.

• GXC

# Être ou ne pas être accro

**Aujourd'hui, on parle d'addictions, au pluriel. Car on peut être accro à d'autres choses qu'à l'alcool, au tabac, aux drogues... On peut être accro au jeu d'argent, aux jeux vidéo, au shopping, au sexe, au téléphone portable, à l'argent... Peut-on vraiment être accro à tout et n'importe quoi ? N'oublions pas que c'est une maladie. Cette pathologie cérébrale touche des millions de personnes en France.**

## Addiction avec ou sans produits

L'addiction est ce qui rend une personne dépendante de quelque chose. La personne ne peut plus se passer de cette chose. Ce qui était, à l'origine, en droit romain, le fait d'une personne qui était esclave de ses dettes. La personne ne pouvait plus payer son créancier, elle devenait « *addictus* », dévouée à son créancier, qui pouvait disposer entièrement de sa personne. Aujourd'hui, on dit volontiers dans le langage courant qu'un tel ou unetelle est accro à quelque chose pour dire la passion qu'inspire la chose, mais l'addiction, c'est d'abord une maladie. La dépendance peut être le fait de substances psychoactives, qu'elles soient licites (tabac, alcool, tranquillisants...) ou illicites (cannabis, cocaïne, MDMA,



opiacés, nouveaux produits de synthèse...), mais aussi à des comportements, tels que les activités sexuelles, les jeux de hasard et d'argent, la consommation de sucre, l'utilisation des réseaux sociaux, la pratique des jeux vidéo, de l'exercice physique, ou même le shopping, et plus récemment, le smartphone.

## Repérer l'addiction

On peut être passionné par quelque chose sans en être dépendant. L'addiction en tant que pathologie a six critères : l'importance de la

chose dans la vie de la personne, l'humeur de la personne dépend de la chose, cette chose compromet les aspects de la vie de la personne, le temps passé pour la chose augmente exponentiellement, la personne éprouve des symptômes de manque psychologique et/ou physiologique si elle ne peut pas s'adonner à la chose, et même en cas de courte pause, dès qu'elle est en contact ou recommence, elle replonge. Tout en niant le problème. Le déni est l'une des caractéristiques de l'addiction. Tout commence par un phénomène de consommation répétée, cela s'installe progressivement, puis on ne peut plus s'en passer et même après un sevrage, on replonge immédiatement, malgré tous les risques du comportement, qu'ils soient médicaux, psychologiques, psychiatriques et sociaux. Selon les professionnels, l'addiction « traduit un déséquilibre permanent de l'échelle personnelle du plaisir » puisque quand elle consomme la chose, la personne se sent mieux, mais pas assez longtemps, alors l'intensité, la fréquence augmente, sans que le plaisir ne soit jamais atteint. C'est sans fin, car on ne peut plus se contrôler. Pour que cela soit considéré comme une addiction, il faut que ces problèmes soient récurrents sur une période de douze mois. Car on ne devient pas accro en une fois. Le risque d'addiction dépend lui aussi de plusieurs facteurs neurobiologiques, cérébraux, psychologiques, comportementaux et environnementaux. Et il dépend aussi de la précocité de l'usage d'une substance : plus la consommation commence tôt, plus le risque de consommation excessive, et donc d'une possible addiction, est élevé. Sans oublier le cumul des consommations et bien sûr l'envie de se défoncer.

## L'addictologie

Sortir d'une addiction est un processus long,



les risques de rechute sont avérés. La prise en charge ne peut qu'être globale et sur le long terme, car le traitement ne se fait pas que sur le comportement, il faut aussi traiter tous les troubles associés, de la dépression, à des problèmes physiques induits par l'addiction (troubles de la mémoire, de l'attention, problèmes hépatiques, cardiaques...). Il n'y a pas à focaliser que sur le comportement, il faut prendre en compte la globalité de l'environnement de la personne et l'impact que la consommation a eu dans tous les facteurs de la vie de la personne. Les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) regroupent depuis 2011 les centres spécialisés de soins aux toxicomanes (CSST) et les centres de cure ambulatoire en alcoologie (CCAA). Leur vocation est d'apporter une prise en charge pluridisciplinaire et conceptuelle sur toutes conduites addictives, quel qu'en soit l'objet. L'ARS et la Mildeca ont édité un annuaire des consultations gratuites d'addictologie proposées en Corse. Le premier pas pour arrêter, c'est de chercher, et trouver, de l'aide.

• Maria Mariana

# « Stella » : una canzona per di « mai più »

Prisentata à l'occasione di a manifestazione « *L'orange days* », dedicata à a lotta contru à e violenze fatte à e donne, « *Stella* » hè una canzona scritta è cumposta da Ghjuvan Carlu Papi chì tratta d'issa tematica sensibile...



Una sala carca cù, à mezu, sculari, eletti, respunsevuli di l'Educazione Naziunale è d'associ di difesa di e donne, un silenziu di catedralu, è ci vole à dilla dinò, un'emuzione particulare, ci vulia à esse à u Spaziu Diamante u 25 di novembre per l'apertura di l'edizione 2021 di « *L'orange Days* », una manifestazione chì si scrive in u quadru di a ghjurnata internaziunale di e violenze fatte à e donne

è chì si sviluppa, in u mondu sanu, sin' à u 10 di dicembre à traversu parechje azzione. In Corsica è masimu in Aiacciu, i respunsevuli avianu sceltu à Ghjuvan Carlu Papi in tantu chè cumpare d'isse ghjurnate. Cù u talente è a sensibilità ch'è noi li cunniscemu, u cantadore hà accettatu di purtà a so petra à issa manifestazione. « *Sò statu unuratu d'esse sceltu cum'è cumpare, spiega l'autore, ciò chì era privistu à l'iniziu, era solu un ritrattu cù un messaghju « Mai più » per esse publicatu in Aiacciu è aldilà nantu à e rete suciale. Eppo ci semu detti cù Michel Pozzo di Borgo ch'è noi pudiamu fà megliu. Avemu sceltu, tandu, di fà una canzona.* »

## « Liberà a parolla »

U cantadore sceglierà « *Stella* », una canzona chì conta u percorsu d'una ghjuvanotta chì pò

esse una mamma, una surella, un'amica, una moglie, una cumpagna... « *Era prima una canzona, aghjusta l'artistu, eppo n'avemu fattu un clip. Ma per mè, trattà d'un sughjettu cusì sensibile, era assai cumplicatu. A ghju vulsutu prisentà una ghjovana chè tuttu u mondu pò cunnosce, cù un nome : « Stella ».* Ma ci era idea precisa daretu à issu nome... » Per cuncepisce u so prughjettu, l'artistu s'hè arrimbatu nantu à i so zitelli. « *A ghju un masciu è trè femine. Un sappiu micca comu fà per cumpone. Fighjulendu a me ultima chì t'hà sette mesi è chì mi fighjulava, a musica è e parolle sò cascate subbitu.* »

Fighjulendu u filmettu è ascultendu a canzona, si scopre un persunaghju chì piatta e so suffrenze sottu à u « *mantellu* » di a so vita. Eppo, amparemu à a fine, ch'in fattu, a ghjuvanotta hè morta. « *Hè una stella chì luccicheghja in u celu è porta u messaghju à l'altre donne per dumandà un sustegnu, una manu, a prutezzione...* » Impegnatu à prò d'issu prughjettu, Ghjuvan Carlu Papi hà scupertu, à tempu, di manera più precisa, una tematica chì u tocca assai. « *Mi sò resu contu di issu spaventu. Avemu più di 600 lagnanze in Corsica, in un annu solu. Un hè, in più chè ciò chì si cunnosce, ci sò donne ch'anu a paura, ch'un parlanu micca, ci hè un travaglione da fà. A ghju solu vulsutu, à modu meu, purtà a me petra per permette, à longu andà, di liberà a parolla. U scopu hè di sensibilizà a ghjente, hè per quessu chè a canzona si puderà sente à a radiu, nantu à e rete suciale o You Tube...* »

« *Stella* », canzona particulare, ferà dinò parte di l'ultimu dischettu di l'artistu.

• F.P.

# Un retour de l'hiver menace la Tunisie

Beaucoup de Tunisiens voient dans l'action de leur Président de la République les signes d'un retour de l'arbitraire et les prémises de l'instauration d'un régime autoritaire.



raison, de tous les maux : corruption, infiltration et prosélytisme dans les rouages de l'Etat, extorsion de fonds à des acteurs économiques, contrebande, complicité avec des acteurs de l'émigration clandestine, complaisance envers le djihadisme... Selon Axel Illatif, qui enseigne l'histoire contemporaine du monde arabe à l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, l'action de Rachid Ghannouchi, l'action du leader d'Ennahda trouve sa place « dans la liste des plus grands désastres que la Tunisie ait connu à l'époque contemporaine »

## Beaucoup s'inquiètent...

Le président Saïed ayant invoqué un « péril imminent » pesant sur le pays et promis des « réformes politiques » (dont une révision de la Constitution), son coup de force a d'abord été plébiscité. Selon une enquête d'opinion, près de 90% de Tunisiens ont déclaré soutenir leur président. Ces derniers jours, soit quatre mois après le coup de force et les réformes tardant à venir, ils ne sont plus que 66 % à afficher leur soutien. De plus en plus de Tunisiens craignent que Kais Saïed ait recours à la force pour enrayer les mouvements de défense des libertés et les revendications sociales. s'inquiètent qu'il considère la Constitution en vigueur étrangère à « la volonté du peuple », déplorent qu'il dénigre les syndicats, les médias et plus globalement la plupart des acteurs de la société civile. Ils s'alarment aussi de mesures affectant la liberté d'expression telles que l'interdiction par le ministère des Affaires culturelles d'ouvrages présentés à la Foire internationale du livre de Tunis qui a eu lieu en novembre, ainsi que de pressions exercées sur les médias et les animateurs de réseaux sociaux. D'aucuns voient dans tout cela les signes d'un retour de l'arbitraire et les prémises de l'instauration d'un régime autoritaire. Un retour de l'hiver menace la Tunisie. Rien à voir avec une prévision météorologique...

• Alexandra Sereni

Le « Printemps arabe » est une vague de révoltes populaires qui a déferlé sur le Maghreb puis le Moyen-Orient. Il a pris naissance le 17 décembre 2010, dans le gouvernorat de Sidi Bouzid, situé dans le centre de la Tunisie. Ce jour-là, un jeune vendeur ambulant auquel on venait de confisquer sa charrette et les fruits qu'il vendait sans autorisation, s'est immolé par le feu. Cet événement a été à l'origine de manifestations dans tout le pays qui, en moins d'un mois, ont contraint l'autocratique président de la République tunisienne Zine el-Abidine Ben Ali à renoncer au pouvoir. Le « Printemps arabe » a été à l'origine de la chute de trois autres autocrates : Mouammar Khadafi en Libye, Hosni Moubarak en Égypte, Ali Abdallah Saleh au Yémen. Très vite, étant bien implantés et organisés, et étant souvent soutenus par des puissances étrangères, les islamistes ont récupéré cette vague qui, initialement, était surtout porteuse d'aspirations à la démocratie et à la justice sociale. Ce qui a provoqué des conflits armés en Syrie et au Yémen qui durent encore aujourd'hui. Ce qui a favorisé la répression des forces démocratiques au nom de « la lutte contre le terrorisme » et le massacre de manifestants par l'armée saoudienne au Bahreïn. Ce qui a « justifié » la restauration d'un pouvoir autoritaire en Égypte. Jusqu'à ces derniers mois, la Tunisie est apparue comme le dernier pays où survivaient les conquêtes démocratiques

issues du « Printemps arabe ». Cette exception est malheureusement en passe de relever du passé. En effet, en juillet dernier, le président de la République tunisienne Kais Saïed a décidé la mise en sommeil du Parlement et s'est octroyé les pleins pouvoirs.

## Contexte propice à l'acceptation de mesures autoritaires

Le président Saïed a exploité un contexte propice à l'acceptation de mesures autoritaires. D'une part, il a répondu à l'attente populaire d'une action énergique causée par la dégradation de la situation économique et sociale (ralentissement de la croissance, forte hausse du chômage, paupérisation des populations rurales, endettement de l'Etat passé de 35% à plus de 100% du PIB, budget de l'Etat essentiellement consacré au traitement des fonctionnaires, investissement public quasiment au niveau zéro, amoncellements de déchets non collectés dans les zones urbaines, inquiétante perspective de devoir recourir au Fonds monétaire international (FMI), pour la quatrième selon des conditionnalités qui pèseront sur les plus démunis...) D'autre part, il a mis à profit l'effondrement de la popularité du parti islamiste Ennahda. Hier auréolé de son opposition courageuse à la dictature Ben Ali et d'une image de défenseur de la probité et de la justice sociale, Ennahda est désormais accusé, non sans quelques

Marcucci

# La maroquinerie comme révélation de soi

Tout nouvel atelier artisanal à Bastia, **Marcucci**, malgré une concurrente de taille (elle se nomme **Covid-19**) propose aux amatrices ses premières créations en mars 2020. Derrière la marque, Marc Fernandes-Carvalho, jeune maroquinier de 32 ans, s'épanouit dans une discipline découverte et travaillée il y a peu, après une rencontre... avec lui-même.



Baccalauréat professionnel électrotechnique en poche, pas toujours évident de trouver le job dont on a toujours rêvé. D'autant plus quand le sentiment de n'être plus en phase reste tenace. « Dans cet univers technologique, raconte Marc, tout va très vite. En sortant de l'école, la formation nous paraît déjà obsolète. Avais-je de plus l'envie de réactualiser ces logiciels ?! Pas sûr. » Il faut cependant assurer un quotidien. De boudots dits « alimentaires » au bricolage chez des amis, Marc se découvre des aptitudes avérées pour le travail manuel. « Il a fallu que j'attende mes 25 ans pour prendre conscience de cette facilité, pour moi déconcertante, de fabriquer avec mes 10 doigts ! » poursuit-il. Le véritable virage s'opère grâce à une rencontre qui va bouleverser le cours de sa vie professionnelle. En 2015, Marc rencontre Clémence Lévêque, créatrice des bijoux Bella Tchix, installée également à Bastia. Ensemble, ils participent à la première édition de la manifestation Creazione qui met en lumière le travail des artisans insulaires, dans les domaines de la mode et du design. Marc assiste Clémence dans la préparation de son coin boutique. Plongeon dans le grand bain des créateurs, univers riche et contemplatif ! Le jeune homme est fasciné par tout ce qui l'entoure et plus particulièrement par les réalisations de Pascal Giacomini, maroquinier orfèvre. Cet amoureux de la matière a exploré

plusieurs continents avant son retour en Corse (puis son départ) en 2011 dans son village d'enfance, Urtaca. À son contact, Marc ressent comme une révélation. « J'étais très impressionné par ses pièces, l'expérience qui s'y cachait. Curieux par nature, j'ai voulu comprendre son art. Mais c'était très difficile de saisir ce que Pascal m'expliquait ! Si je voulais moi aussi tenter cette aventure, il me faudrait suivre une formation. » Trois ans plus tard, le voici fort d'un enseignement en maroquinerie sellerie dispensé à Semuren-Auxois en Bourgogne. « Ces 8 mois m'ont permis d'apprendre les bases du métier avec des professionnelles aguerries. J'ai surtout pris conscience des variétés infinies qu'offrait ce métier, tant dans les matières que dans les objets. De la pochette pour dame à la housse pour matériel de chasse ! » s'amuse Marc. Mais comment débute-t-on une carrière de maroquinier ? Les créations Marcucci sont réalisées en « couture main », il faut donc acquérir, dans un premier temps, le matériel de base. Ce dernier a été financé par la Collectivité de Corse à la demande du centre de formation bourguignon (seule collectivité qui ait accepté ce partenariat). Vient ensuite l'acquisition de machines, pour la couture des doublures essentiellement. « La conception à la main est inégalable. D'abord par le plaisir qu'elle procure ! Mais aussi en termes de résistance au temps, complète Marc. Un sac cousu main peut avoir une durée de vie de 20 ans ; cousu machine, moitié moins. » Pour le modèle Marcucci, il a fallu près d'un mois et demi au jeune maroquinier pour en dessiner ses contours jusqu'à sa confection finale ! Alors, n'allez surtout pas dire à Marc qu'il pourrait s'aligner sur les fabrications italiennes sorties d'usine ! Pour ce passionné, la réalisation d'une série est un ensemble indissociable : l'inspiration qui peut venir « d'un vêtement, d'une architecture et même d'un nuage qui passe dans le ciel ! » ; le travail de couture lui-même et

enfin la qualité du cuir. Pour cela, Marc travaille exclusivement avec des matières achetées à Lyon, la France restant leader pour la haute qualité de ses peaux.

Dans un futur, qu'il espère, proche, Marc rêve d'une boutique-atelier, où il se consacrerait pleinement à ce pourquoi il a choisi cet artisanat : l'évasion, l'élégance, le beau. Aujourd'hui, il s'est donné pour mission de « se faire connaître », une nouvelle obligation pour les artisans créateurs du XXIème siècle. Son site internet sera donc en ligne courant du premier trimestre 2022 !



Marc est pugnace. Si pour l'heure, il est obligé d'associer, en parallèle à sa pratique artisanale, un emploi salarié, il confie, sourire jusqu'aux oreilles : « Voir la joie sur le visage d'une cliente suffit à me faire oublier toutes mes courbatures ! » Quand on aime, on ne compte pas.

• Anna Massari

[marcucci.maroquinerie@gmail.com](mailto:marcucci.maroquinerie@gmail.com)

Instagram : [marcucci\\_maroquinerie](#)

Facebook : [marcucci](#)

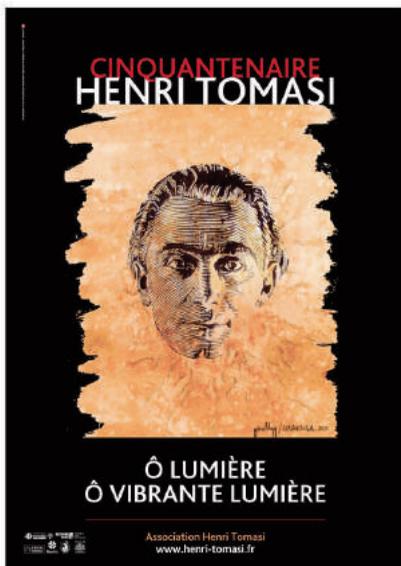
Vente des créations Marcucci chez Bella Tchix, 5 rue des Terrasses, Bastia

Photographies : © Lea Eouzan-Pieri

« *Tomasi par Tomasi* »

# Un hommage, hymne à la vie

Moment de magie pour célébrer le 150<sup>e</sup> anniversaire de la naissance du compositeur, chef d'orchestre, Henri Tomasi auquel le Conservatoire de Corse doit son nom. Ode à l'île, à la Méditerranée que ce spectacle, « *Tomasi par Tomasi* », conçu par les musiciens, Bertrand Cervera et Marc Tomasi.



Henri Tomasi a composé une œuvre foisonnante – poèmes symphoniques, concertos, opéras – jusqu'à sa mort en 1971. Parallèlement il a collecté, retranscrit, arrangé des musiques traditionnelles corses sauvant certaines de l'oubli. Ce sont ces deux aspects qui ont imprégné l'hommage voulu par Bertrand Cervera, violoniste soliste, chef d'orchestre et Marc Tomasi, compositeur de musique

de film. Deux aspects d'un héritage artistique restitué sur la scène du Théâtre de Bastia avec bonheur, poésie et même humour parfois, résonant également dans le péristyle grâce aux élèves du Conservatoire et à leurs enseignants. Enfant d'Ajaccio qui se destinait aux mathématiques avant d'opter pour le choix radical de la musique Marc Tomasi a d'abord fait étape à Paris avant de s'installer à Londres d'où il compose pour le cinéma, la télévision, les séries qu'on lui commande de New York à Tokyo. Marc Tomasi, sans lien de parenté avec Henri, Bertrand Cervera l'a rencontré par hasard. L'idée de l'associer à la conception de l'hommage au plus grand musicien insulaire s'est imposé à lui pour la simple et bonne raison qu'il s'est aussitôt rendu compte qu'un lien très fort unissait les deux Tomasi appartenant à des générations différentes, un lien à vif et vital, celui qui les relie à l'île, à la terre de Corse quand bien même leurs carrières se situent ailleurs.

Bertrand Cervera a donc demandé à Marc Tomasi des arrangements pour des pièces d'Henri Tomasi qu'elles soient classiques ou traditionnelles. Son fil rouge ? Montrer que des musiques du passé peuvent servir de vecteur pour se projeter vers le futur, que la Corse où se marient musique savante et airs populaires, peut être un pont d'envol d'où une création insulaire peut se diffuser à l'international.

Pour établir le programme de « *Tomasi par Tomasi* » Bertrand Cervera a réécouté beaucoup d'enregistrements et relu de nombreuses partitions d'Henri Tomasi. Il a eu à cœur de mettre en valeur le côté vivant, imagé, coloré des propositions soumises au public. Parmi les œuvres entendues un Divertimento, merveilleux bijou alliant l'étrange, la fantaisie, la réflexion et la suggestion d'une univers picaresque où toutes les surprises sont



La chorale des élèves du Conservatoire dans le péristyle du théâtre

bienvenues. Des sérénades. Des variations, par le Quintette à vent du Conservatoire. Des chants dont on ne se lasse jamais : Nininana, Zilimbrina, Ciuciarella, Canzona di a pipa, et le bouleversant Lamentu di l'Alivi. Pour terminer le concert en beauté un nocturne de Marc Tomasi... rêverie douce et légère.

« *Tomasi par Tomasi* » doit être repris le 23 décembre à Vico et sur toute l'île en 2022. Le spectacle doit encore s'exporter à Paris - à La Sainte Chapelle - et dans d'autres capitales d'Europe.

• Michèle Acquaviva-Pache

• Au chant : Jean-Vincent Servetto, Christophe Mondoloni, Claire Cervera.

## ENTRETIEN AVEC BERTRAND CERVERA

### Comment Henri Tomasi a-t-il cultivé son ancrage corse ?

Ses parents de Penta di Casinca sont partis travailler à Marseille où il est né. Sa carrière il l'a faite à Paris et à l'étranger. Quand il voulait composer en toute tranquillité il se faisait prêter une maison par des amis dans le village de ses ancêtres. Là, il pouvait rester longtemps à ressentir l'influence de sa terre d'origine et à faire aussi des recherches. Il a retranscrit, réharmonisé des musiques traditionnelles assurant ainsi un travail remarquable.

### Le concert-hommage à Henri Tomasi se caractérise par sa diversité. Est-ce pour être à l'image de la sensibilité plurielle du compositeur ?

J'ai voulu, en effet, représenter combien était complexe son œuvre et variées ses sources d'inspiration. Avec les musiciens associés mon souhait était d'interpréter des morceaux qui donnent envie aux spectateurs d'aller découvrir d'autres créations d'Henri Tomasi et que l'ensemble du concert ait une tonalité vivante.

### Pourquoi le nom d'Henri Tomasi donné au Conservatoire de Corse ?

Le jour où on lui a proposé la légion d'honneur, il a décliné l'offre en précisant qu'il ne pourrait l'accepter que lorsque la Corse aurait un Conservatoire digne de ce nom... Voilà une raison suffisante !

### Le Conservatoire propose désormais en plus de la musique et du chant, de la danse. Est-ce un gage d'attractivité supplémentaire ?

La danse est très importante et le fait que la nouvelle directrice, Jennifer Gamet-Rossi est une danseuse et une excellente chose, car cela doit apporter une vision différente dans l'institution. On note aussi un renouveau du corps enseignant, bien décidé à aller de l'avant. Ainsi Luc Lautrey, professeur de cor et de formation musicale, qui veut redonner de l'élan à l'orchestre des élèves, pour ne citer qu'un exemple.

### D'autres initiatives d'enseignants ?

La chorale, le Quintette à vent, L'Archetti, composé d'élèves de violon de Raphaël Pierre... Cette formation se produit dans beaucoup de manifestations. Elle revisite pour le violon des airs traditionnels.

### Quel style de musique privilégier dans un Conservatoire ?

Du Bach, du traditionnel, du contemporain, il faut tout interpréter. Tout entendre. Suivons l'exemple du Brésil où les conservatoires nationaux enseignent à 50% de la musique traditionnelle !... A retrouver également la façon de jouer de chaque village, accordée à sa façon de parler le corse, un moyen de lutter contre l'uniformisation.

### Qu'est-ce qu'un professeur de musique peut attendre d'un élève ? Et réciproquement ?

Chaque enfant devrait avoir la possibilité d'accéder à l'apprentissage du son. Plus on connaît le langage musical plus on s'enrichit. Cette connaissance peut être acquise par tous, en particulier par le biais de l'éducation populaire. Il faudra également convaincre chaque musicien tout au long de son parcours musical de se remettre perpétuellement



en question, car c'est là un viatique qui permet de dépasser les limites qu'on trouve sur son chemin.

### Les qualités requises d'un débutant ou d'un musicien confirmé ?

Avoir envie... Avoir la capacité de travail... Je ne crois pas à l'oreille ! Tout s'apprend. On peut toujours surmonter un handicap physique. Si une œuvre n'est pas accessible, on en choisit une autre... En musique il n'y a pas de hiérarchie et on se doit d'aller au bout de soi. Ce qui est ennuyeux en France c'est la manie des concours qui finit par tuer les vocations.

### Les conséquences de la pandémie sur le monde de la musique ?

Pour continuer à avancer, à jouer, à faire des projets, à se déplacer à l'étranger les efforts conjugués ont été énergivores et chronophages. Mais on a remis l'outil sur l'établi !

### Vos vœux pour le Conservatoire Henri Tomasi ?

Hors de ses pôles d'Ajaccio et de Bastia, il devrait se satelliser encore plus pour offrir à tous la possibilité de la musique. Il faut aussi préserver les échanges entre les générations qui sont enrichissantes pour les uns et les autres.

### Vos projets personnels ?

Je suis un nomade. Avec L'Orchestre national de France, avec Richard Galliano, avec diverses formations de musique de chambre je vais faire étape à Londres, à New York, en Bulgarie, aux Pays-Bas, à Gran Canaria. Je viendrai aussi en Corse pour continuer à présenter « Tomasi par Tomasi » et m'occuper du festival, « Sorru in Musica ».

• **Propos recueillis par M.A-P**

# Joséphine Baker au Panthéon ou le patriotisme cosmopolite immortalisé

Alors qu'Éric Zemmour déclarait sa candidature au moyen d'un document présenté sur YouTube, prônant la réconciliation de Pétain et de De Gaulle, la détestation des étrangers, le président Macron choisissait la personnalité de Joséphine Baker, artiste américaine de couleur, résistante gaulliste et mère adoptive d'une « famille arc-en-ciel ». À l'occasion de cette entrée au Panthéon, le président Macron a prononcé le mardi 30 novembre un discours émouvant et juste.



## Elle se sentait libre à Paris

Pour le Président Macron, il s'agissait de prôner une sorte de communion unitaire à l'occasion de cette cérémonie hautement symbolique. Freda Josephine McDonald dite Joséphine Baker était originaire de l'un des états les plus racistes des États-Unis, le Mississippi où elle voit le jour en 1906. Ses origines sont afro-américaines, amérindiennes et espagnoles. Après une petite enfance passée à travailler comme domestique, elle est mariée à 13 ans qu'elle quitte bientôt. Elle décide alors de tenter sa chance dans le music-hall. À seize ans, elle gagne la France et en 1925 passe en première partie de la Revue nègre. Elle écrira son bonheur de vivre dans une France qui n'est pourtant pas débarrassée des préjugés racistes, mais qui ne pratique pas l'apartheid : « *Un jour, j'ai réalisé que j'habitais dans un pays où j'avais*

*peur d'être noire. C'était un pays réservé aux Blancs. Il n'y avait pas de place pour les Noirs. J'étouffais aux États-Unis. Beaucoup d'entre nous sont partis, pas parce que nous le voulions, mais parce que nous ne pouvions plus supporter ça... Je me suis sentie libérée à Paris* ». Dans ses spectacles, elle joue d'une façon drolatique ce qui est pour elle une façon de se moquer des racistes. Dotée d'une personnalité explosive, elle devient l'égérie des cubistes et favorise l'ascension du jazz en France. Mais elle se bat aussi aux États-Unis pour l'émancipation du peuple noir. Elle participe ainsi au mouvement de Renaissance de Harlem dont les lieux emblématiques sont le Cotton Club ou l'Apollo Theater. Amie en France du peintre Fernand Léger, de l'écrivain Georges Simenon, elle devient une des personnalités les plus connues du music-hall français. En 1937, elle acquiert la nationalité française. Elle adhère à la Ligue internationale contre l'Antisémitisme, antisémitisme dont est victime son propre mari. Deux ans plus tard, elle devient un agent du contre-espionnage français puis après la défaite de 1940, elle entre dans les services secrets de la France libre remplissant des missions extrêmement dangereuses. Elle sera à ce titre décorée de la médaille de la Résistance et recevra les insignes de la Légion d'honneur et la Croix de guerre.

## Une famille arc-en-ciel

Victime de la ségrégation raciale aux États-Unis où elle retourne en 1947, elle participe à une campagne internationale contre l'acquiescement de deux assassins du Ku Klux Klan d'un jeune Noir dans le Mississippi. Le 6 mars 1960, elle est initiée au sein de la loge

maçonnique La nouvelle Jérusalem de la Grande loge féminine de France. Soutien de Fidel Castro, elle est chargée d'une mission par le Général de Gaulle qui lui dit publiquement son amitié et son admiration. Dans l'impossibilité d'avoir des enfants, elle en adopte douze nés dans tous les continents de la planète qu'elle appelle sa tribu arc-en-ciel. « *Cette famille permet à Joséphine Baker de prouver aux yeux du monde que les couleurs de peau, les origines, les religions pouvaient non seulement cohabiter, mais vivre en harmonie* », a fort justement remarqué le Président Macron. Elle décède à 68 ans et est enterrée à Monaco. C'est donc une sorte de cosmopolitisme heureux qu'incarne cette « grande femme » qui parlait de la France comme de sa patrie. Mais Joséphine Baker est aussi une formidable démonstration de résilience humaine. Enfant battue, violée, victime du sexisme et du racisme, elle a su imposer sa magnifique personnalité dans une France qui n'a plus vu en elle qu'une femme exceptionnelle. Combattante pour les droits civiques aux côtés de Martin Luther King, pour la liberté aux côtés du général de Gaulle. D'une certaine façon, Joséphine Baker fut la démonstration qu'il existait une communauté française de destin capable d'imaginer un patriotisme cosmopolite. Elle fut une « *noire défendant les Noirs, mais d'abord femme défendant le genre humain* », a insisté le président Macron mettant l'accent sur « *l'universalisme* » et « *l'égalité de tous avant l'identité de chacun* », que prônait Joséphine Baker.

Une leçon pour nous tous.

# Zoom sur... Le Corsica Guns Club

Né en 1987, ce club rassemble à ce jour, plus de 400 adhérents tous réunis autour d'une même passion : le tir qu'il soit au revolver, pistolet ou carabine. À la tête de la structure, François-Marie Luciani



L'équipe dirigeante lors des trente ans du club Charles Gardella, Daniel Cauchi, François-Marie Luciani et Michel Migliaccio (Antoine Poggionovo est absent)



Il n'est guère évident, quand on évoque la discipline du tir sportif d'attirer des adhérents en nombre. Le Corsica Guns Club, peut s'enorgueillir d'abriter 427 passionnés âgés de 18 (âge légal obligatoire) à +65 ans. Le tir, une passion telle, chez François-Marie Luciani, qu'il pourrait en parler durant des heures. C'est lui, du reste, qui est à l'origine de la création du club en novembre 1987 avec trois de ses

amis : Charles Gardella, armurier de la rue Fesch, Antoine Poggionovo et Daniel Cauchi. « On est parti à quatre, rappelle le président du club, quand au nom, nous avons opté pour une consonance qui cassait les codes standards. »

Le club prend, ainsi, ses quartiers au stand de tir de l'armée, à proximité de la chapelle Saint-Antoine, de 1987 à 1990 avant de signer un bail municipal et de s'installer sur un terrain au-dessus du moto-cross. Et de quatre adhérents, la structure monte à 30 pour atteindre le pic de 150 licenciés en 2018. Entre-temps, l'équipe dirigeante s'active... Et puis la tempête Adrian cause de nombreux dégâts à l'automne 2018. « On a accusé le coup, ajoute François-Marie Luciani, le pas de tir à 25 mètres était très endommagé. Il a fallu réfléchir et finalement, nous avons décidé de tout repenser et de repartir avec une nouvelle équipe. Il était nécessaire d'insuffler du sang neuf. » Le nouveau staff s'active et travaille au niveau des infrastructures. Un nouveau pas de tir à 25 mètres voit, ainsi le

jour, passant de 10 à 16 postes au pistolet et 2 au gong.

## Un club référencé au niveau national

Aujourd'hui, trois ans après, le Corsica Guns Club compte 427 adhérents et dispose de trois pas de tir à 25, 50 et 200 mètres. Il pratique également le Fun Shooting, plus récréatif. Le tir s'effectue sur des cibles en carton ou métalliques. « Il s'agit de tir à l'arme réglementaire (pistolets et revolvers ou armes d'épaule, standards dans leur conception. Ce sont des armes militaires dont les calibres peuvent aller du 22 Long Rifle au 44 en pistolet et du 22 Long Rifle à + en carabine. » Référencé au niveau fédéral, le CGC est le seul club de Corse où l'on peut pratiquer le tir à l'arme réglementaire à 200 mètres, imposé par la Fédération.

Comme tout sport qui se respecte, il est bien sûr question de compétition. À cet effet, Jean Pedinielli, en simple et en triplé avec Amory Dumalle et François Nicolaï, est monté sur la deuxième marche du podium en championnat de France. Signe que la la qualité est bien présente. « Nous avons le calendrier régional et national à disposition mais tout dépendra de la cinquième vague. La crise sanitaire nous a quelque peu bridés, la reprise s'est faite sous condition... »

Cheville ouvrière du club depuis plus de trente ans, François-Marie Luciani songe, un jour prochain, à passer le témoin « Il faudra s'y résoudre ne serait-ce que pour insuffler du sang neuf. Mais tant qu'il y aura besoin de moi, je serai là... »

Une passion qui n'est pas prête de s'éteindre...

• Philippe Peraut

**Corsica Guns Club**  
Contact : guns.secretariat@gmail.com

# GFCA : silence radio !

Depuis que la JIRS a mis le nez, dans le cadre d'une enquête qui vise la bande dite du « *Petit Bar* », dans les affaires du GFCA, l'épée de Damoclès plane sur le club. Si de nombreuses rumeurs circulent quant à d'éventuels repreneurs, la situation semble encore en stand-by.



Mi-octobre, la Juridiction Interrégionale Spécialisée de Marseille (JIRS) avait, on le sait, ordonné, dans le cadre d'une enquête menée à l'encontre de la bande dite du « *Petit Bar* », la saisie des deux comptes du club. Du coup, et à la suite de la démission des actionnaires principaux du club, c'est une chape de plomb qui s'est abattue sur le Gazelec, menacé de dépôt de bilan et plus loin encore, de disparition. Une date butoir, celle de la fin octobre avait été évoquée. Depuis, près de deux mois se sont écoulés. D'un point de vue purement sportif, la vie suit son cours du côté de Mezzavia. Rétrogradé en N3, le club campe actuellement en huitième position au classement avec un parcours que d'aucun considérerait comme prometteur en début d'exercice (4 victoires, une défaite, deux nuls). Avec quatre matchs de retard. L'équipe, comme en témoigne en dépit de l'élimination, sa belle prestation en coupe de France face au Red-Star pensionnaire de National (1-2), a semble-t-il, retrouvé ses vertus et des qualités de jeu qui incitent à l'optimisme. Les déboires extra-sportifs influent-ils sur le rendement sur le terrain ? Difficile de des prononcer avec certitude même s'il y a fort à parier que oui. Pourtant, ça roule de ce côté. L'équipe réserve tient la route dans le ventre mou du championnat de R1, les « *U17* » nationaux de Robert Bonardi, occupent la sixième place de leur poule et paraissent en

mesure de poursuivre l'aventure l'an prochain et les différentes sections poursuivent leur chemin encadrées par leurs éducateurs

## D'éventuels repreneurs

Mais derrière le volet sportif, où le club continue de fort belle manière son activité, de surcroît avec le souci de son avenir, la pression se fait toujours sentir. S'il l'on tient compte des démêlés judiciaires, la menace persiste et l'enjeu, à court terme va consister à désolidariser les volets judiciaire et sportif, condition sine qua none pour assurer la pérennité du club à ce niveau. Une tâche bien délicate. Difficile, dans ce contexte, d'arracher une quelconque information. Concernant les rumeurs, il semblerait que d'éventuels repreneurs (au nombre de quatre), seraient prêts à reprendre le flambeau afin d'assurer la survie du club. Mais pas à n'importe quel prix. « *Il faudrait faire définitivement table rase de ce passé* », évoque-t-on en coulisses. Sur ce point, l'avenir nous renseignera. Mais quand bien même le Gaz parvenait à ses fins pour ce qui est de l'entité sportive, un autre combat, et non des moindres, surviendra : le volet financier et une dette que le club traîne comme un boulet concernant le rachat du stade en 2016, non acquitté à ce jour et un déficit lié, du reste, à la rétrogradation en National 3. Du côté de la gestion, la Commission Régionale de Contrôle des Clubs (CRCC, filiale de la FFF), chargée de du contrôle de la gestion administrative, financière et juridique, reste dans l'attente de l'issue du volet judiciaire. Et il doit en être de même pour ce qui est des élus qui, s'ils ne se prononcent pas de manière officielle, semblent préoccupés par la situation que vit actuellement le GFCA. Une affaire sur laquelle nous ne manquerons pas de revenir...

• Ph.P.

## Un coup de com' en pleine lucarne



En s'imposant samedi dernier au Havre, l'ACA a frappé un grand coup sur la Ligue 2. Dans le même temps, l'agence AM Digital signalait elle aussi un grand coup... de com' sur la pelouse du stade Océane. Pour la deuxième fois (la première cette saison), la jeune société ajaccienne spécialisée dans la communication numérique sponsorisait le maillot des joueurs d'Olivier Pantaloni. Là encore de manière originale. Après un post Instagram en mai dernier face à Châteauroux, ce sont cette fois des des notifications (Twitter, Facebook etc) qui s'affichaient sur la tunique rayée blanche et rouge. Pour les deux gérants de l'agence, « l'idée était de sensibiliser les entreprises sur les problèmes fréquemment rencontrés sur les réseaux sociaux ». Le message est certainement bien passé. D'autant plus que l'ACA a gagné, qui plus est devant les caméras de Bein Sports. Assurément un sacré coup de projecteur pour le club et son sponsor du jour...

## Football

## Jo Bonavita, la bible du SCB !

Dirigeants, entraîneurs, joueurs passent. Jo Bonavita lui garde la maison bleue depuis des décennies !



Sur les 82 ans de sa vie, Jo Bonavita a dû en consacrer les 4/5èmes au SC Bastia. Enfant du Puntettu à Bastia, un de ses voisins lui fait signer une licence à l'Etoile Filante Bastiaise qui à l'époque joue place d'Armes. « *Mais je n'étais pas bon. J'ai vite compris que mon avenir dans le football ne se ferait pas en tant que joueur* » souligne J. Bonavita. Il passe alors ses diplômes et devient éducateur, s'occupant des poussins et pupilles à l'AJB. Son engagement dans l'armée lui fait quitter provisoirement Bastia. A son retour en 1970, il renoue avec le football, via les très nombreux tournois de sixte qui sont organisés mais en tant qu'arbitre. Sa vocation est trouvée. Ses diplômes obtenus, il devient arbitre de Ligue. Il officiera une dizaine d'années au sein de la Ligue Corse de Football. « *Arbitre c'est ingrat, surtout avec les joueurs de tempérament qu'on a en Corse. Mais si les joueurs voient que tu les respectes, que tu connais bien les règles du foot, alors ils t'apprécient. Et je n'ai jamais eu aucun problème* ».

### Précurseur dans le foot féminin.

A la ligue corse il lance le football féminin et devient sélectionneur entraîneur de l'équipe de Corse. Lors d'un tournoi international auquel prenaient part 8 équipes nationales, la Corse termine 7ème mais devant l'Italie et remporte le challenge du fair-play et Jojo, le titre de meilleur entraîneur du tournoi ! Après avoir mis fin à ses fonctions d'arbitre, en 1981, il entre comme dirigeant au Sporting

qui vient de remporter la Coupe de France. « *Mon premier déplacement officiel avec le club aura pour cadre la Finlande et Kotka, en coupe d'Europe* ». Tout en restant au Conseil d'administration du Sporting, il est sollicité par le club de Furiani. « *A l'époque Furiani ne disposait que d'une équipe senior. Avec l'accord du président du club, je me suis alors rapproché de celui d'Agliani qui lui avait plusieurs catégories de jeunes. On a fait la fusion et en 1987 le club est devenu l'AS Furiani-Agliani. Je me suis beaucoup investi en temps et en argent dans ce club* ». Mais le SCB, via son président Jean-François Filippi, lui demande de s'occuper à plein temps de la famille bleue et accepte le poste de secrétaire général.

### Team manager du SCB

Les dirigeants et les entraîneurs passeront, lui restera. Aujourd'hui il est team manager. « *C'est un terme moderne pour qualifier le travail que je fais depuis des années. Je m'occupe des déplacements du club, cherchant les meilleures solutions à ces déplacements, mais aussi à domicile de tout ce qui a trait aux matchs à domicile comme la préparation de la feuille de match ou les changements de joueurs durant la rencontre. En amont j'étudie scrupuleusement l'adversaire.* » En 2013, battu à Nantes, Jo Bonavita récupère les 3 points de la victoire sur tapis vert après avoir décelé un joueur suspendu qui avait joué. « *Je m'en étais aperçu avant la rencontre mais je n'ai rien dit. A la fin du match j'ai porté réclamation et on a eu gain de cause* ». Même si aujourd'hui tout est informatisé, J. Bonavita reste très vigilant et se dit confiant pour l'avenir du club. « *On est descendus aux enfers mais aujourd'hui Claude Ferrandi, Pierre-Noël Luiggi et les autres dirigeants assurent une très bonne gestion du club. Mais pour moi l'avenir passe par un véritable centre de formation car sponsors et partenaires vont se faire de plus en plus rares* ».

• Ph.J.

## Football. Le FCBB sauvera-t'il sa tête en N1 !



Il est bien sûr encore trop tôt pour envisager le pire pour les protégés d'Antoine Emmanuelli. Mais le FC Bastia-Borgo est dans une fâcheuse posture : 18ème et bon dernier du classement à la trêve avec seulement 8 points engrangés en 16 matchs et une seule victoire à son crédit. A l'image de la saison dernière, l'équipe paie les largesses de sa défense et alors qu'elle n'a pas le potentiel offensif de 2020/2021. 34 buts encaissés pour seulement 15 inscrits, soit un déficit de 19 buts. La situation est grave mais pas désespérée pour Stéphane Rossi, qui a remplacé Albert Cartier au poste d'entraîneur début novembre. « *La saison est encore longue. J'ai souvenir d'une saison qu'on avait joué entièrement à domicile à Porto Vecchio où, à la trêve, on était aussi très mal embarqué. La 2ème partie nous a permis de nous sauver et finir dans le top 10. Aujourd'hui il y a un problème mental chez les joueurs. Ils doivent se mettre dans la tête qu'on doit travailler pour y arriver. Ils doivent réellement croire en leurs chances. On manque de finition, de lucidité dans le dernier geste. On se doit d'être des tueurs devant le but adverse. La saison est encore longue et au classement ça peut aller très vite, dans un sens comme dans l'autre* ». Conscients de la situation, les dirigeants ont fait de gros efforts et à ce jour recruté 4 nouveaux joueurs de bon niveau, notamment dans le secteur défensif : Kevin Rimane, Samuel Guibert, Jules Gaudin et Hakim Ouro-Sama. Le FCBB ne passera pas les fêtes au chaud et devra préparer mentalement, physiquement et tactiquement son prochain match, le 7 janvier au complexe Paul Natali contre le Châteauroux de Mathieu Chabert, 6ème au classement.

# CENTURY 21<sup>®</sup>

Actif Immobilier  
Ajaccio - Paris - Porticcio  
*depuis 1986*



## GÉRON ENSEMBLE

# VOTRE SYNDIC DE PROXIMITÉ

### AGENCE AJACCIO

28, cours Napoléon BP 181  
20178 Ajaccio Cedex 1  
Tél. 04 95 21 18 00

### AGENCE PORTICCIO

Les Marines II  
20166 Porticcio  
Tél. 04 95 73 21 15

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante



GESTION | LOCATION | TRANSACTION | LOCATION SAISONNIÈRE | SYNDIC